

**Emilie BONNIVARD**

Députée de la Savoie  
Membre de la Commission des Finances  
Rapporteuse spéciale du Budget du Tourisme  
Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Saint-Jean-de-Maurienne,  
Le 18 décembre 2018

*Emilie* Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur votre profonde opposition à l'égard de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire, et je vous en remercie vivement.

A la suite de cette annonce du Gouvernement, le groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale avait lancé, dès février dernier, un groupe de travail sur ce thème. Piloté par Vincent Descœur, Député du Cantal, et Jean-Jacques Gaultier, Député des Vosges, il avait notamment pour objectif de démontrer l'inutilité de cette mesure, ainsi que de proposer des dispositifs plus efficaces et moins contraignants pour améliorer la sécurité des usagers de la route. Pour ce faire, il a auditionné le délégué interministériel à la sécurité routière, des associations d'usagers de la route, des associations d'élus locaux, des associations de victimes d'accident de la route, ainsi que des spécialistes de la sécurité routière et de l'enseignement de la conduite.

A la suite de ces travaux, nous avons déposé une proposition de loi visant à permettre aux élus locaux de déterminer la vitesse maximale autorisée sur les routes du réseau secondaire sur lesquelles ils ont autorité, et d'améliorer l'entretien des voiries routières.

Elle avait notamment pour objet de répondre aux inquiétudes des territoires ruraux, à savoir une augmentation des temps de parcours aggravant l'enclavement des zones rurales et une contrainte importante sur les professionnels dont l'activité est liée aux déplacements routiers. Ce texte, qui aurait permis de la souplesse, a été examiné en juin dernier, mais la majorité et le Gouvernement l'ont rejeté.


Parallèlement à cela, mon groupe parlementaire a lancé au mois de juin dernier une grande opération de mobilisation pour dénoncer l'acharnement contre les automobilistes d'Emmanuel Macron et de son Gouvernement qui défendent une mesure inefficace, prise sans concertation et qui cible, après la hausse du prix du carburant, la France rurale et le portefeuille des Français.

La sécurité routière est évidemment un enjeu majeur pour notre pays, mais réduire exclusivement la vitesse ne peut en être l'*alpha* et l'*oméga*. Il nous faut investir davantage dans la sécurité et l'état de nos routes. C'est dans cet objectif que mon groupe a proposé de lancer un plan d'investissement pour sécuriser les routes accidentogènes, notamment par un fléchage des sommes perçues au titre des contraventions vers l'amélioration des routes.

En outre, il nous appartient de mettre davantage l'accent sur l'altération de la concentration du conducteur, provoquée soit par l'usage du téléphone au volant, soit par la consommation d'alcool ou de stupéfiants, en sanctionnant véritablement les comportements à risque, plutôt que de pénaliser l'ensemble des usagers quotidiens de la route.

Aussi, toujours mobilisés, je vous assure qu'avec mes collègues du groupe Les Républicains, nous continuons à combattre cette mesure qui frappe encore et toujours davantage les territoires ruraux.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, reste disponible et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous*  


**Emilie BONNIVARD**